



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Artisanat

Question écrite n° 47628

Texte de la question

M. François Loos souhaite connaître de la part de M. le ministre du travail et des affaires sociales le calendrier de publication des décrets d'application prévus à l'article 16-II de la loi no 96-503 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat. En effet, de nombreux professionnels attendent avec impatience les décrets les concernant.

Texte de la réponse

Les décrets d'application de la loi no 96-603 du 5 juillet 1996, relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, font l'objet actuellement d'une concertation interministerielle, leur préparation étant du ressort du ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat.

Données clés

Auteur : [M. Loos François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47628

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 359

Réponse publiée le : 24 mars 1997, page 1565